

EXAMEN CANADIEN DE RECONNAISSANCE VISANT L'INSCRIPTION DES SAGES-FEMMES

AVIS :

L'EXAMEN CANADIEN DE RECONNAISSANCE VISANT L'INSCRIPTION DES SAGES-FEMMES aura lieu :

le 27 mai 2010

Date limite d'inscription – 1 avril 2010

Date limite de désistement – 3 mai 2010

le 14 octobre 2010

Date limite d'inscription – 19 août 2010

Date limite de désistement – 17 septembre 2010

le 26 mai 2011

Date limite d'inscription – 29 mars 2011

Date limite de désistement – 26 avril 2011

Frais – 750 \$

Veillez communiquer avec votre organisme de réglementation de la pratique sage-femme pour obtenir

- les lieux et les heures de l'examen
- les formulaires d'inscription

Veillez noter que tous les candidats doivent prouver qu'ils sont admissibles à passer l'ECRSF.

- Les diplômés d'un programme canadien de formation en pratique sage-femme doivent présenter leurs **relevés de notes ou une lettre** de leur établissement d'enseignement confirmant qu'ils ont satisfait à toutes les exigences du programme en vue de l'obtention de leur diplôme.

- Les candidats participant à un programme d'évaluation des acquis et de l'expérience doivent présenter leur lettre d'admissibilité pour pouvoir passer les examens.
- Il incombe au candidat ou à la candidate de présenter la preuve d'admissibilité.

Les inscriptions tardives ne sont pas acceptées.